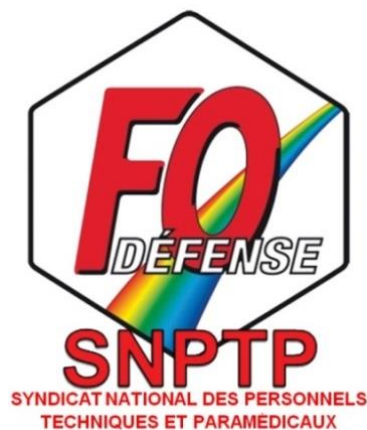




Compte rendu CAPC des AS-ASHQC



Le 20 septembre 2018 s'est tenue à la DRH-MD, sur le site d'Arcueil, la commission administrative paritaire centrale compétente à l'égard des aides-soignantes et des agents des services hospitaliers qualifiés civils du ministère de la défense.

Étaient présents afin de vous représenter : François CARRE (HIA Robert Picqué) et Joëlle LO NEGRO (HIA Laveran).

Ouverture de séance par la présidente, Mme LECLERE, attachée d'administration de l'état, adjointe au chef de bureau de la gestion ministérielle des fonctionnaires ; elle confirme que le quorum est atteint.

✚ Désignation du secrétaire adjoint

Joëlle LO NEGRO est désignée à l'unanimité.

✚ Approbation du procès-verbal de la CAPC du 25 janvier 2018

Vote à l'unanimité ; il est toutefois stipulé que ce PV n'est toujours pas signé par le secrétaire adjoint de la séance précédente.

✚ FO Défense fait lecture de sa déclaration liminaire

Suite à notre déclaration liminaire, Mme PICARD, de la sous-direction ressources humaines de la DCSSA, répond à nos interrogations :

- À l'heure actuelle, le seul plan de requalification en cours est celui des adjoints administratifs vers le corps des secrétaires administratifs (cat C vers B)...
- Concernant les taux pro/pro Mme PICARD annonce que le MINARM avait demandé un meilleur taux mais qu'il n'a pas été validé...
- Il n'y a pas de mobilité forcée dans les GHT.
- Insertion dans le GCS (groupement de coopération sanitaire) de l'ordonnance présentée le 12 juillet 2018 au CTM (comité technique ministériel) ; décret d'application article 29, en attente d'adoption.
- Prévision d'une nouvelle revalorisation de la prime de service du même montant qu'en 2017. Son montant « serait important » les années impaires, et faible les années paires...

EN ATTENTE DE VALIDATION

✚ Détachement

Un détachement entrant ASC sur l'HIA Percy, voté à l'unanimité.

✚ Non titularisations

2 dossiers proposés par l'INI (Institution Nationale des Invalides) :

Concernant le 1^{er} : non-titularisation validée par 5 voix pour l'administration et 5 abstentions pour les représentants du personnel.

Le 2^{ème} dossier : les représentants du personnel obtiennent à l'unanimité la prolongation de stage d'1 an de cet agent.

Après divers échanges, **FO** dénonce ouvertement que les dossiers administratifs des 2 agents INI sont incomplets et contiennent des erreurs. Certains dysfonctionnements ont également été relevés dans le service où ils travaillent...

✚ Suites données à la CAPC du 25/01/2018

Néant.

✚ Questions diverses

Le bilan de formation des AS-ASHQC 2017 qui nous a été fourni est dans l'ensemble très correct.

Les effectifs :

A la demande de **FO Défense**, nous avons obtenu les effectifs du SSA (voir tableau ci-dessous) ainsi que ceux de L'INI et de l'ONACVG (office national des anciens combattants et victimes de guerre).

Grades	Total grade	Total corps
ASHQC CN	263	1 160
ASHQC CS	98	
AS	622	
AS CE	179	

Concernant les agents restructurés appartenant au SSA et travaillant dans un autre établissement, la revalorisation de la prime de service est effective tant que l'agent dépend du SSA ; ensuite il doit bénéficier du CIA (complément indemnitaire annuel). Ex : adjoint administratif.

Réorganisation du SSA :

- La DCSSA est recentrée sur les fonctions stratégiques et politiques.
- En parallèle, création d'un service ressources humaines géré par la Directrice Centrale.
- Le bureau ATL (administratif technique et logistique) traite les dossiers des personnels civils et militaires depuis le 3 septembre. Les dossiers des Ouvriers d'Etat paramédicaux seront traités par ATL. Les dossiers des fonctionnaires paramédicaux seront traités par le bureau B3P (bureau personnel paramédical et périmédical).
-

Mitha et AMA Ingénieries des processus : ce bureau s'occupe des contractuels et des gestions transverses.

Quant aux référents du SSA, leurs fonctions restent inchangées.

Nous avons une fois de plus sollicité la direction de l'INI afin que les agents soient reçus pour prendre connaissance de leur CREP...

Lors de cette commission, nous apprenons la fermeture quotidienne du service des urgences de l'HIA Legouest (Metz), le soir à partir de 19h.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter vos délégués locaux et/ou à nous écrire :

joelle.lo-negro@intradef.gouv.fr

francois.carre@intradef.gouv.fr

Paris, le 21 septembre 2018

